



## Commune de MINORVILLE 54385

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### N° 23-09062023 – Participation financière chauffage salle

|   |             |
|---|-------------|
| Nombre de membres en exercice :                         | 10          |
| Nombre de membres présents :                            | 5           |
| Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : | 6           |
| Date de Convocation :                                   | 2 juin 2023 |
| Date d'affichage  | 2 juin 2023 |

L'an deux mille vingt trois, le 9 juin à 20h, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe HENNEBERT, Maire.

Etaient présents : Madame Isabelle BRISSON, Messieurs Philippe HENNEBERT, Stéphane MOUROT, Jérôme MACQUIN et Marc THIRIOT.

Etaient absents excusés : Mesdames Anne SCHOUG et Astrid MALLICK, Monsieur Stéphane SCHOUG ayant donné procuration à Jérôme MACQUIN.

Etaient absents : Messieurs Philippe NICLOUX et Aurélien ZIEGLER.  
Monsieur Stéphane MOUROT a été désigné secrétaire de séance.

L'Association Générations Mouvement - Aînés Ruraux de Manonville utilisant la salle socio-culturelle de Minorville pour ses activités mensuelles propose une participation financière de 100 € pour financer le chauffage.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte cette participation financière de 100 € et autorise M. le Maire à établir le titre correspondant.**

Ainsi fait et délibéré : les jour, mois et an ci-dessus  
Après dépôt en Sous- Préfecture mois et an ci-dessus  
Acte rendu exécutoire, ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an ci-dessus ;  
Et publication ou notification pour extrait conforme.

Le 09/06/2023

Le Maire  
Philippe HENNEBERT

